

◆ Objectifs du stage :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître l'organisation de la lutte contre l'incendie à bord.
- Diriger les opérations de lutte contre l'incendie.
- Adapter ses décisions pour assurer le maintien en sécurité du navire et du personnel.

◆ Population concernée :

Candidats au certificat de qualification avancée à la lutte contre l'incendie.

◆ Prérequis :

- Satisfaire aux normes (II) d'aptitude médicale prévues (Cf. annexe de l'arrêté du 16/04/86).
- Justifier de la formation de base à la lutte contre l'incendie.

◆ Composition des groupes :

8 stagiaires maximum.

◆ Stratégie pédagogique :

Exposés, démonstrations commentées, mises en application pratiques, QCM, Etude de cas, Travail en sous groupe.
Documentation remise aux stagiaires.

◆ Contenu du stage :

THEORIE (75%)	PRATIQUE (25%)
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La combustion et l'extinction. ▪ La prévention de l'incendie à bord. ▪ L'entraînement des équipages ▪ L'organisation de la lutte à bord. ▪ Les méthodes de lutte contre l'incendie. ▪ Contrôles et maintenance des installations et équipements. ▪ Les risques spécifiques. ▪ Les soins de première urgence. ▪ L'investigation et la communication. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Port de l'ARI en situation d'intervention. ▪ Scénarios d'exercices complets en équipe dans un environnement au plus proche de la réalité. ▪ Les stagiaires réalisent à tour de rôle la fonction de chef d'intervention.

◆ Validation :

Attestation de formation délivrée suivant atteinte de la norme de compétence minimale requise.
(Tableau A-VI/3 du code STCW)

Votre stage en bref

Référence : **CF-MAR02**

Durée : 5 jours soit 36h00

Outil utilisé : Centre de formation

Lieu : Nivillac (56)